



Visa rédacteur	
Visa diffusion	

Diffusion :

Commission Nationale Slalom
Présidents des Commissions Régionales slalom
EN Slalom

Pour information :

CTRC
ETN Joinville
Présidents des commissions nationales d'activité

MA/2008

COMPTE RENDU COMMISSION NATIONALE DIMANCHE 16 novembre 2008 (Siège FFCK, Joinville Le Pont -94)
--

Etaient présents : Pierre Menissier, Myriam Pierron, Serge Viseur, Xavier Jourdain, Mehdi Amini
La réunion est ouverte à 9h30

Préambule	<p>Tout d'abord la nouvelle équipe souhaite remercier tous les bénévoles sortants de la commission pour leur investissement et pour le travail accompli au cours des dernières années. Nous avons une attention particulière au Président Jean-Yves Le Pennec, qui a présidé la commission pendant 8 années et qui continue à s'investir pour le CK en tant qu'élu au Conseil Fédéral.</p> <p>Cette première réunion du Bureau de la commission nationale permet de prendre connaissance de l'organigramme souhaité par le Président. Chaque responsable évoquant les points sur lesquels il souhaite travailler. Des modes de fonctionnement sont mis en place et divers dossiers évoqués. La nouvelle commission prend toute la mesure du travail effectué auparavant, regarde celui qui est en cours, et envisage de nouveaux projets pour les années à venir.</p> <p>Les grands dossiers sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- La Communication des infos (sûres, rapides, claires, synthétiques)- La formation des Juges, Juges arbitres, Gestionnaires info.- Le règlement et ses imbrications dans la gestion de course.- Les points et leur calcul, les classements.- L'animation nationale au service de la formation de nos payeurs. <p>Et bien d'autres dossiers qui viendront au fur et à mesure du temps.</p>
------------------	--

Communication Nous souhaitons développer la communication des informations, à l'image de ce qui se fait en descente. Pour cela nous envisageons plusieurs axes de développement.	
1-Site web	<p><i>Nous souhaitons étudier la possibilité de modifier les pages slalom pour nous orienter sur un modèle inspiré des pages de la descente, avec notamment une page « actualités ».</i></p>

<p>2-Diffusion d'info</p>	<p><i>Nous proposons au BEX de nous permettre de diffuser en projets de propositions à l'ensemble des acteurs du slalom, suivant l'urgence, via la rubrique « actu » sur la partie slalom du site fédéral, avant validation par le BEX. (sous l'appellation : « Projet en cours de validation »).</i></p>
	<p>Décision du BEX <i>LE Bex ne souhaite pas que le site internet fédéral accessible à tous, soit utilisé comme un outil de partage des documents de travail.</i></p>
<p>3-Forum eaux vives</p>	<p>Dernier point « communication » concerne la participation des membres de la commission au forum du site EVO (http://www.eauxvives.org/). Les membres de la commission s'imposent un devoir de réserve vis à vis des sujets sur lesquels la commission n'a pas encore établi de position arrêtée et validé par le BEX.</p> <p>Dans tous les cas, les éventuelles interventions de membres de la commission sur le forum de ce site se font à titre totalement personnelle et n'engagent en rien l'avis de la commission, et encore moins le BEX ou tout autre organe décisionnel de la fédération.</p> <p><u>La priorité de diffusion des informations reste le site Fédéral.</u></p>

<p>Règlements</p>	
<p>4-international</p>	<p>Le règlement international change au premier janvier 2009, les points majeurs sont la possibilité pour le traceur de placer des portes à une fiche (portes très larges) et surtout le passage à la meilleure des deux manches en lieu et place de l'addition.</p> <p>Deux courses N1 cette année sont également ouvertes à l'international (Lannion/Eurolympiques et Foix/Pré mondiaux), ces courses se dérouleront obligatoirement selon le règlement international.</p> <p>Les représentants régionaux en réunion plénière ont voté à l'unanimité une motion demandant au Conseil Fédéral de bien vouloir intégrer la modification fondamentale qui porte sur la prise en compte de la meilleure des manches dans le règlement national à compter du premier janvier 2009, et ce à tous les niveaux de compétition. Une des motivations était de ne pas avoir simultanément dans le classement national des courses de deux formats différents, sources d'écarts dans calcul de point, risquant d'impacter les sélections juniors, les montées N2/N1.</p> <p>Au cours de la réunion, nous avons été informé verbalement, que le Conseil Fédéral avait partiellement rejeté cette proposition en décidant que les modifications ne s'appliqueraient que sur le circuit N1 cette saison, les autres niveaux de compétition suivront au premier septembre 2009. La commission va produire des simulations dès que possible sur l'impact possible des compétiteurs N1 classés sur un format de course N1 qui courront sur le circuit régional dans un autre format de course.</p>
<p>5-Certificat médicaux</p>	<p>Un point de contestation récurrent concerne les certificats médicaux. En effet certains compétiteurs ne possèdent pas de certificat médical au moment de leur prise de licence et il arrive que lorsque le compétiteur régularise, le responsable de club ne fasse pas la démarche de mise en conformité sur l'extranet (cocher les cases indiquant la possession des certificats). Depuis trois saisons, les compétiteurs qui se trouvaient dans ce cas étaient supprimés des résultats officiels de la course lors de la mise en ligne sur le site fédéral. Cette situation n'est pas conforme à la rédaction de l'article 38 du règlement commun qui stipule « Chaque compétiteur est tenu de présenter à la demande de l'organisateur, lors des inscriptions ou des confirmations, sa licence de compétition conforme à la réglementation en vigueur, ou à défaut les pièces justificatives afférentes. »</p>

	<p><i>Il est donc à la charge du R1 et du Juge Arbitre de chaque course, de s'assurer que les compétiteurs qui ne sont pas en règle sur ce point dans FF Canoë soient en mesure de présenter un certificat médical le jour de la course. En cas de problème, ceci engage de fait la responsabilité de ces officiels</i></p> <p><i>Dans ces conditions ces compétiteurs ne seront plus supprimés des résultats. Il ni aura pas réintégration de ceux qui ont été supprimés sur les périodes précédentes.</i></p>
6-Règlement 2010-2014	<p>Le règlement qui vient d'entrer en vigueur au premier septembre 2008 est valable pour deux années. Une de nos missions sera de proposer le règlement qui sera appliqué au premier septembre 2010.</p> <p><i>Nous proposons donc l'échéancier suivant : au cours de cette année nous allons entamer la réflexion sur ce futur règlement. Nous envisageons de convier les représentants régionaux à une première réunion d'orientation lors des championnats de France de juillet 2009. Une première version devra être prête pour la plénière fin 2009 avant de finaliser notre proposition début 2010 pour être soumis au BEX et au Conseil Fédéral.</i></p>

Animation nationale	
7-Régionaux	<p><u>Réflexion</u> : L'appellation « régionale » pour les sélectifs régionaux soulève des interrogations car il s'agit de courses qui entrent en compte dans le classement. Le règlement devrait s'appliquer de la même manière pour toutes ces courses. Des pistes seront étudiées prochainement, faut-il créer un circuit N4 ? Il pourrait remplacer le circuit régional avec un nombre de dates fixées par la CNA, notamment à l'automne et sur le reste de la saison, les courses en dehors de ces dates fixes seraient labellisé « régionales ». Ce circuit N4 se déroulerait à des dates fixées par la commission nationale. Environ 80% des régionaux actuels deviendraient des N4. Les régionaux en revanche seraient libres sur la date, et moins exigeant sur le cahier des charges. Ils n'entreraient dans le classement national qu'avec un fort malus.</p>
8-Nationale 3	<p><u>Réflexion</u> : La commission veut se pencher sur le problème de l'étanchéité de la N3. Alors que les directives fédérales consistent à promouvoir les pratiques qui consistent à limiter la longueur des déplacements, le cloisonnement fort des inter-régions amène régulièrement des aberrations sur ce point pour les clubs limitrophes. Cependant nous voyons difficilement de quelle manière l'aménagement de ce cloisonnement pourrait s'accommoder de la liberté de calendrier des N3 depuis une saison. Il y a lieu de conserver un statut quo cette saison sur ce point. En application des règlements les compétiteurs devront participer toute la saison dans l'interrégion dans laquelle ils participent à leur première N3.</p>

<p>9-Championnat de France des clubs</p>	<p>Réflexion : Plusieurs demandes ont émané de la plénière au sujet des championnats de France des clubs. La formule abandonnée il y a quelques années est regrettée par un grand nombre de régions de slalom. La commission s'est engagée à étudier cette question.</p> <p>Le premier élément que nous avons identifié est le fort coût pour les clubs, qui prennent en général les frais à leur charge, ces frais pouvaient dépasser les éventuelles subventions.</p> <p>Le format consistait à produire trois bateaux dans chaque catégorie, cependant avec l'augmentation des catégories pour assurer une parité homme/femme, cela signifierait également plus d'athlètes, et donc un coût encore plus important. Certains ont également mentionné le championnat inter ligue qui se déroulait classiquement à Vichy.</p>
	<p><i>La CNA réfléchira sur ces sujets avant de faire des propositions</i></p>

<p>Formation, jugement et gestion de courses</p>	
<p>10-Gestionnaires de course</p>	<p>Nous faisons le constat que les gestionnaires informatique sur les courses influent sur le bon déroulement d'une course au moins au même titre que les juges, et les juges arbitre. A ce titre il nous paraît important de développer la formation spécifique à la gestion de course.</p> <p>Les ligues sont inégalement dotées de ce côté, et si certaines ont un réservoir intéressant de personnes confirmées et expérimentées, ce n'est pas le cas partout.</p> <p>La CNA en 2008 a réalisé une formation (Gestion réglementaire des courses Rg) à ce sujet, les participants ont formulé de très bons retours sur cette formation, il semble que son utilité soit avérée.</p> <p>Le support de la formation 2008 est présenté, c'est une bonne base de travail, il faut le retravailler pour la finaliser, et y ajouter une formation sur le chronométrage.</p> <p><i>Nous souhaitons développer ces formations, voir de manière décentralisée (pas toujours Paris, mais Toulouse ? Nancy ? se servir des bases Pôles Frances pour rassembler les énergies.).</i></p>
<p>11-Juge arbitre régional</p>	<p>Il y a un problème de statut du juge arbitre régional. Le règlement (Art. 2.2.5 Rglt sportif et 3.4 annexe) exige que le juge arbitre soit juge national. La région Bretagne s'est inquiétée lors de la réunion plénière d'une application stricte et immédiate de ce point de règlement. Elle fait remarquer que des bénévoles qui officient régulièrement comme juges arbitres régionaux de manière très satisfaisante en Bretagne depuis des années n'ont jamais passé l'examen de juge national. Une formation de juge arbitre régionale est proposée depuis deux saisons lors de la première date de N3. Ces formations n'ont pas rencontré un franc succès, à priori fautes de communications importantes dans les Régions.</p> <p><i>Sur ce point la commission n'a pas pour intention d'écarter du classement national les courses régionales de cette saison pour un tel motif. Mais nous souhaitons cependant inciter fortement ces personnes à se former à être juge arbitre, ou au moins à faire valider leurs compétences dans les prochains temps.</i></p>
<p>12-Formation des JA</p>	<p>Nous rappelons le constat : les compétences requises pour être juge arbitre sont plus complète que celles exigées pour juger. La formation des JA doit-elle se limiter à une journée parisienne annuelle de coordination ?</p>

	<p><i>Nous pensons étudier ce qui se fait en descente, avec un fonctionnement basé sur des modules du type</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Formation/examen Juge Nat</i> • <i>Réunion de coordination</i> • <i>Chronométrage</i> • <i>Connaissance gestion course</i> <p><i>Il faudrait prendre en compte une demande des instances fédérales de polyvalence minimum des juges SL/CEL</i></p>
13-Juges et financement	<p><u>Réflexion</u> : Faut-il indemniser les juges ? Faut-il créer des frais d'arbitrage ? A l'origine, les frais d'inscription sont apparus progressivement et étaient destinés exclusivement à financer le jugement. Cela a dérivé progressivement vers des frais pour l'organisateur.</p> <p><i>La commission envisage d'étudier la possibilité d'utiliser tout ou partie des frais d'inscription des courses pour les juges.</i></p>
14-Officiels et compétiteurs	<p><u>Réflexion</u> : Vers où va-t-on avec les officiels compétiteurs ? Et la formation dans tout ça ? Où doit-on placer la barre ?</p>

Divers	
15 – FOIX et PAU 2009 (JUGES)	<p>En 2009, la FFCK 2 événements nécessitant la proposition d'une liste de juges IJSL auprès de la F.I.C. avant le 1^{er} janvier. Voici la procédure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Myriam vérifie la liste des juges IJSL en activité avec Hélène Bourdon • Prise de contact avec chaque juge pour savoir s'il souhaite officier en 2009 sur l'une de ces manifestations. (courrier FFCK) • Envoi avant le 1^{er} janvier 2009 de la liste à la FIC après avis du président de la commission nationale par la F.F.C.K.

ANNEXE

RETRO PLANNING DES TACHES

Travaux à faire	Qui	Délais
Contacteur Frederi pour le site web	Pierre	
Mise en place du nouveau gestionnaire des fichiers	Mehdi/Pierre/Manou	Rapidement
Début de travail sur les règlements et annexes	Xavier/ Serge	
Coordination des Irg pour le calendrier 20010	Xavier et GT	Avant mi décembre

La séance est levée à 18h00